

Nomad'land

14 Mai 2004

CPI du 14 Mai

Sommaire :

Compte rendu de la CPI du 14 Mai

- Le nomadisme
- Cofratel
- L'emploi

Mais aussi:

- Le point sur les mouvements de grèves de l'USC
- La remise en cause des remboursements de frais de repas
- Soldes: -25% sur l'habillement

Etaient présents pour Sud , Jean Claude Biteau (intervention Vendée) et Lionel Orcil (interventions Nantes)

La prochaine CPI qui devait se tenir le 7 Juin est repoussée à une date ultérieure. Elle devait aborder la question du département commande/livraison, de la CA et du transfert des activités de la CA de St Nazaire .Nous en profiterons pour demander un point sur l'évolution du remboursement des frais de repas.

L'information va bon train à l'USCPL. Les dossiers se succèdent , largement inspirés du niveau national, sans réel pouvoir d'adapter une déclinaison locale. Il en est ainsi des sujets qui nous concernaient à cette CPI. Il en est un autre qui aurait fort bien pu être au minimum discuté ce jour là et qui ne l'a pas été, alors que les notes arrivent dans les services. Ce sujet concerne la remise en cause du remboursement des frais de repas. Nous avons demandé, aux deux dernières CPI, que soit réajusté le prix du remboursement des repas , conformément à la directive nationale, (16 E

au lieu de 15) mais à l'a place, c'est l'application d'une directive plus draconienne qui s'instaure, toujours dans le cadre d'une action TOP, consistant à réduire les charges de fonctionnement. La méthode n'est pas acceptable et ne peut engendrer , une fois encore, que de la réprobation.

L'évocation des mouvements de grève, récents ou en cours, pilotage/livraison de Vertou et mouvement contre la banalisation des samedi pour les techniciens ex-grap et publiphonie Vendée et Loire Atlantique, a été vite balayée. L'évolution au pas de charge

et les dégradations des conditions de travail qui les accompagnent ne sont malheureusement pas les préoccupations principales de notre direction.

Par ailleurs, les départs se succèdent et le personnel n'est remplacé que sur certains services (CA). Pour pallier aux flux , notamment au 1013/1015, il est fait appel à de la main d'oeuvre intérimaire. ADDECO peut se frotter les mains!!

On dégraisse et on embauche. N'est-ce pas choquant?

Nomadisme, nouvelle norme du travail itinérant. Posons-nous les bonnes questions.

Ce premier point, nous l'avions demandé , il y a un certain temps déjà. Compte tenu des évolutions progressives qu'ont subies les services et les modes de fonctionnement actuels, il était temps que l'on mette en lumière les tenants et les aboutissants de ce qui semble , au moins pour FT , l'inspiration de nouveaux

modes de fonctionnement et de relation entre services. Il va de soi que tout ce qui touche aux conditions de travail du personnel , il y ait au préalable discussion avec les organisations syndicales. Il suffit de trouver le cadre!! On apprend qu'à ce sujet il y aurait un projet national concernant le nomadisme. Mais là encore, on

applique localement avant toute discussion avec les syndicats.

Avec l'avènement d'ALAMBIC, il y a dix ans déjà, commence tout doucement la disparition de certains emplois aux « essais et mesures » notamment. Puis viennent les restructurations per-

manentes où à chaque fois on casse et on spécialise le personnel sur ce qui devient aujourd'hui des plateformes. Apparaissent les 1013/1015, les conduites d'activité, les groupes pilotage/livraison.... La montée en compétences des uns au service des suppressions de poste !! Sur les plates-formes, la mise en place des scripts ou d'outils nouveaux remplace l'initiative individuelle. Aux TICs, nouveaux élus du nomadisme, d'évoluer dans leur quotidien avec le matériel mis à leur disposition. Le téléphone, l'ordinateur portable, les liaisons intranet, le mail, et le remisage à domicile sont des éléments qui permettent de travailler à partir de chez soi où de n'importe quel autre endroit, y compris dans son vé-

hicule. Les horaires au travers de l'OARTT, sont là pour justement mettre en musique la règle qui stipule que « **le temps de travail est celui pendant lequel on est à la disposition de son employeur** ». Par conséquent, rien ne saurait justifier les arguments qui consistent à dire que le fait d'avoir la voiture à domicile est un avantage, - **« Les avantages pour les techniciens sont multiples : responsabilisation, autonomie, réactivité, remisage à domicile, réduction des déplacements »** - . Trop facile. Le temps coûte cher et ce n'est pas au personnel de payer les déplacements trop longs en temps à la ville ou en kilomètre à la campagne. Si le

technicien peut y trouver un avantage (notamment les collègues les plus éloignés des centres), c'est surtout l'entreprise qui en tire les bénéfices . Malgré les réticences à tout faire pour le même prix, l'idée, par défaut, fait son chemin. Sur le terrain , la transgression du temps de travail s'opère quotidiennement et dérive sur la vie privée. Autonome, soumis aux chiffres imparables de la PIC, le TIC est partout où son plan de charge le pousse, à la merci

Trois outils sont aujourd'hui déployés sur l'USCPL :

- le E-technicien (WAP ou GPRS) utilisé par environ la moitié de la population des techniciens (USCPL site pilote)
- le Maestro environ ¼ des techniciens
- le PC portable utilisé par ¼ des techniciens (outil nécessaire pour les activités ADSL , PABX).

des urgences, débordant midi et soir de ses horaires habituels. Car en plus du travail , la prise et la relève des interventions dépassent le cadre des horaires . La suppression des passages au bureau évite tout contact entre les agents. Plus de discussion possible sur la politique néfaste de l'entreprise mise en place ces dernières années. Plus de rébellion spontanée et matinale car chacun de son côté

pourra méditer seul au déroulement de sa carrière. Que de temps de gagné!! Pourtant la direction a noté qu'il n'était pas souhaitable que les agents se coupent de l'entreprise, et pour y pallier, **« il sera vivement recommandé aux chefs de groupe concernés par le nomadisme d'instaurer de nouveaux modes de communication. »**. Super!!

Demain, les applications

de CA intégreront sans doute de nouvelles technologies. Par exemple, en combinant le GPS (projet cher à Mr de Loyne) à une application de gestion des interventions. Ce sera donc l'application qui déterminera où l'agent doit aller, et ce sera fonction de la priorité accordée au client et du lieu où se trouve l'agent (le plus près à priori).

Mais ne nous cachons pas la face, au-delà des gains de productivité que cela apporte, c'est aussi un formidable outil de flicage du personnel!!

La charte du nomadisme. En ce moment elle est soumise pour signature aux agents. Avant même que cela soit discuté au niveau national (puisque ce serait le cas) , la direction entend faire signer un texte aux

agents alors même que l'accord OARTT suffit pour cadrer le temps de travail.

Sud restera vigilant quand à l'évolution du nomadisme par rapport au temps de travail. Dans l'attente, nous appelons chacun à temporiser sur cette engagement tant qu'aucun cadre national n'impose une déclinaison

locale. Nous considérons que d'avoir son véhicule à domicile n'est pas un avantage si la fin de la relève s'effectue après 18h et de chez soit alors que l'horaire de débauche est à 17h. C'est presque l'équivalent de cinq heures sup gratuites!!! **Nomadé, mais pas dans un no-man land social!!!**

Activité PABX et intégration Cofratel

L'accord de substitution pour les salariés ex-cofratel a été signé par tous les syndicats, excepté **Sud** au niveau national le 19 avril dernier. Son application est effective à partir du 1^{er} mai pour ce qui touche le système de prévoyance (capricel). Tout le basculement effectif se fera au 1^{er} juillet pour ce qui touche la gestion rémunération (alliance)

Mais c'est au 1^{er} juin que le département PABX de l'USC-PL sera créé. Il regroupera les activités de la maison mère et de l'ex-cofratel. Jean-Pierre BEL (origine Cofratel) en sera le chef de département. Les techniciens PABX (ex-cofratel et maison mère) du Maine et

Loire, Sarthe, Mayenne et Vendée seront rattachés à ce département à partir de cette date. En ce qui concerne les techniciens PABX maison mère de Loire Atlantique, la fusion devrait s'opérer 1^{er} octobre 2004. Dans la grande valse des déménagements nantais, la direction s'implanterait à Bouguenais. Deux autres espaces sont actuellement convoités: Le Croisy et Pirmil pour 2 services. Concernant le SAV, le mélange est prévu pour le 1^{er} janvier 2005. Sans doute que d'ici là, la conduite d'ac-

« C'est dur de faire bouger le mammoth », citation de JP Bel qui nous rappelle au souvenir d'un ancien ministre. Souhaitons lui plus de réussite

tivité de St Nazaire aura disparu dans de nouvelles restructurations! Quant à la Conduite d'Activité il est prévu de la transférer vers le département CAMM à terme.

L'accueil Clients restera géré par le CSC de Caen.

L'ordonnancement (15 personnes, CA prod et dossiers complexes) est en cours d'étude afin de passer d'une CA nationale en locale.

Emploi

« L'USCPL est sur la trajectoire prévue. » Le budget 2004 prévoyait 973 personnes en fin d'année et nous sommes partis pour. De quoi se rassurer!! 1047 au 1^{er} Janvier, 1012 fin avril. La valse des chaises, bureaux, véhicules continue d'entraîner le personnel vers plus de découragement, de démotivation. Encore un petit effort, plus que 39 et nous y serons!

De leurs côté, les candidats pour la sphère public se font connaître; 100 sur 1000 ont rempli un dossier et la moitié de ceux-ci ont rempli un CV. Aucun pour l'instant

n' a trouvé chaussure à son pied. Pourtant, à tous les niveaux FT déploie une énergie considérable pour vendre son personnel aux différentes fonctions publiques. Ce n'est en fait qu'un vaste plan social qui ne dit pas son nom!!

- 15 entrées sont à noter à l'unité dont quelques emplois à la conduite d'activité et en commande /livraison. Normal pour ces services qui sont réputés prioritaires pour le bon fonctionnement de s services.

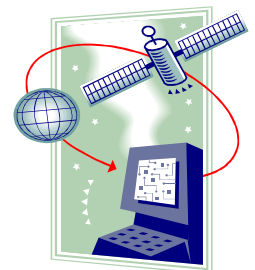
Un petit tableau* vaut mieux qu'un long discours.....

EFFCDI	31-déc 2003	30-avr 2004	prévu au 30-juin 2004	budget 2004	visibilité fin 2004
USC	919	884	879	846	860
CSC	63	65	65	64	66
s/t USCPL	982	949	944	910	926
PABX	65	63	62	63	62
TOTAL	1047	1012	1006	973	988

*source: compte rendu de la direction

- 50 sorties dont 18 en CFC/retraite et 26 hors USCPL.

Nul doute que les difficultés pour l'ensemble du personnel avec l'aggravation des conditions de travail va s'accroître encore.



départs de pères de 3 enfants: 7

On parle frais de repas en Vendée.....

Le jour même où le *Canard enchaîné* nous informait que notre PDG, non seulement s'était accordé 1,7 millions d'euros de salaire pour 2003, mais qu'en prime il faisait prendre en charge par l'entreprise son conseiller fiscal soit la bagatelle de 10 000 euros par an (édition du 26 mai), la direction de l'USC publiait une énième note destinée à pressurer et compliquer un peu plus la vie des techniciens au motif... de nécessaires économies.

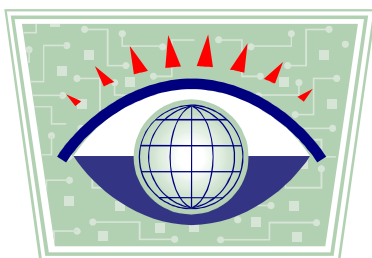
Et oui, en règle générale, même en Vendée, le midi, les techniciens déjeunent. Et même ils demandent le remboursement de leurs frais de repas pour une somme moyenne de 10 euros par jour. Estimant sans doute que nous ne sommes vraiment pas TOP, la direction décide une fois de plus de nous prendre pour des

c... en décrétant unilatéralement (pas de temps à perdre avec ses emmerdeurs de syndicats) une panoplie de mesures, toutes plus bureaucratiques et absurdes les unes que les autres, sensées sans doute réduire les sommes insensées que nous consommons.

En plus de notre panoplie professionnelle, la direction a sans doute décidé de nous imposer aussi le port d'un portefeuille multicartes avec la carte magnétique permettant d'accéder à la cantine de l'hôpital pour Challans, la carte du FJT pour Fontenay, celle du FJT Arago pour La Roche ... en attendant une quatrième pour Les Herbiers. En plus de ces cartes, chacun devra aussi disposer d'un compas lui permettant d'évaluer précisément s'il est ou non dans le périmètre des 15 kilomètres de la zone de travail. (Avec tout ça, 'vont pas avoir les sous pour nous payer les micros portables dont les techniciens vendéens sont toujours privés). Et on oubliait le stylo indé-

lébile pour indiquer (proprement, pas de tâche de gras les gars) le numéro du dernier client du matin justifiant la prise de repas dans un restaurant privé.

Le hic c'est qu'on finit par vraiment ne plus avoir du tout envie de rire de leurs conneries et de leur propension à considérer les techniciens comme des pions fainéants, truqueurs et menteurs qui ne savent travailler que sous le flicage permanent et la menace de la sanction. En ce sens, avec cette dernière note, oui vraiment la coupe est pleine !



La grève se poursuit tranquillement pour les équipes ISC 41 ET46 de Vendée ainsi que pour le personnel de l'ex grap et publiphonie de Loire Atlantique. Un combat pas

et on parle habillement dans la Sarthe

La encore, on est très fort! Après avoir demandé aux responsables d'équipe de recoller les souhaits d'habillement du personnel sur la base du prix fixé par la direction en fin d'année dernière, la marche arrière est de nouveau enclenchée sans doute pour de sombres objectifs de réduction des coût. La base imposée est simple:-25% sur le lot, c'est mieux que les soldes!!! Comme vous le savez, il n'y a pas de petites économies!!! Cependant, et si cela s'avérait nécessaire, ne pourrions nous pas envisager, nous aussi, un abattement de 25% sur les objectifs mensuels de facturation afin de leurs faire comprendre que nous ne sommes pas dupes de leurs manoeuvres? Cela vaut d'ailleurs tout autant pour les frais de repas que pour l'habillement.

Sur ces trois sujets , aucune discussion sérieuse avec les organisations syndicales n'a été envisagée par la direction. Il ne faut donc pas s'étonner si demain , la grogne que cela produit par touches successives ne débouche sur un conflit. Sud soutiendra le personnel dans ses démarches et ses revendications.